

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
SEANCE du 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, à la suite de la convocation faite le 20 septembre 2017, et affichée à la porte de la Mairie.

**Présents :** Mme LEKIEN - DEBERT D. - Mme DESREUMAUX - DEMURU S. - M. JOURDAN PH. - M. BALLOY D. - Mme DESTAEBEL P. - M. CROS JY. - Mme TRINEZ - VARLET P. - M. DELOBEL B. - M. PENET B. - Mme RODRIGUES DE JESUS BAPTISTA M. - Mme DEVOS - MERCIER V. - Mme ULRICH - GRACIENT I. - M. BAILLION O. - M. SAVAETE G. - Mme VANDEVELDE - HOYEZ V. - Mme COURION M. - M. PLATTEEUW R. - Mme LEGRAND CH. - M. VANBENEDEN PH. - M. LOMBART F. - Mme BEE C. - M. PETIT PH.

**Absents excusés :** Mme CAMBIER - DELEPINE V. (pouvoir à Mme DESREUMAUX - DEMURU S.) - M. ARDUIN E. (pouvoir à M. BALLOY D.) - Mme BORIE - LARDIER C. (pouvoir à Mme TRINEZ - VARLET P.) - M. CATTEZ A. (pouvoir à Mme ULRICH - GRACIENT I.) - M. WAETERLOOS F. (pouvoir à Mme LEGRAND CH.) - Mme DERUYFFELAERE - DELGUTTE CH. (pouvoir à Mme LEKIEN - DEBERT D.).

**Absents :** M. LEMAIRE G.

**Secrétaire de séance :** M. PLATTEEUW R.

Nombre de Conseillers en exercice : 29 /Présents : 22 /Votants : 28

**Objet : Reversement au Centre Social CAL Docteur Nuyts de sommes perçues par la ville au titre du contrat enfance jeunesse**

Madame le maire explique la Caisse d'Allocations Familiales d'Armentières a procédé au versement de diverses sommes représentant les prestations du contrat enfance et jeunesse en 2016.

Certaines de ces prestations ont été assurées par le Centre social Docteur Nuyts.

Le montant est de : 90 215,53€.

Il est proposé de reverser cette somme au Centre Social CAL Docteur Nuyts.

En ayant délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité sans abstention, de procéder au reversement au Centre Social CAL Docteur Nuyts de la somme de 90 215,53€.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Les membres ont signé au registre,  
Pour expédition conforme,

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception

en Préfecture le 10 octobre 2017  
et de la publication le 11 octobre 2017  
Le Maire,

Danièle LEKIEN



Danièle LEKIEN